



COMPTE-RENDU CE SIEGE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2015



francetélévisions

DECLARATIONS LIMINAIRES

Le CE du mois d'août 2015 s'est tenu le 1er septembre 2015. Les organisations syndicales ont souhaité faire des déclarations liminaires avant de discuter des points à l'ordre du jour.

FO s'est aussi inquiété du chantier de la cantine du siège et de la sécurité liée aux travaux toujours en cours.

FO s'est étonné du fait que ne soit pas inscrit à l'ordre du jour, le bilan de fin de mandat du CE précédent, comme le prévoit le code du travail.

Les « fiches » d'évaluation des personnels ont longuement été abordées par l'ensemble des Organisations Syndicales et plus particulièrement par FO.

1) FO a d'abord rappelé et insisté sur le fait que la révélation de l'existence de « fiches », le lundi 24 août n'a strictement rien à voir ni avec la passation de pouvoir, ni avec l'arrivée de la nouvelle Présidente.

2) Les 13 questions posées par FO sont toujours sans réponse jusqu'à ce jour.

3) FO demande l'arrêt total du processus ainsi que la destruction de toutes les « fiches ».

4) FO rappelle que 9000 entretiens professionnels sont à faire passer d'ici mars 2016, dans le cadre de la nouvelle loi sur la formation professionnelle. Et rappelle que bon nombre de salariés n'ont eu aucun entretien depuis longtemps.

5) Il y a sur ces « fiches », des annotations anormales (mentions individuelles et jugements de valeur...). La Loi de 1978 oblige l'employeur à informer et à communiquer au salarié toute information qui le concerne. La direction a dans cette affaire une attitude maladroite et équivoque.

La **direction** renvoie toutes les questions relatives aux dernières nominations et au projet stratégique de la nouvelle Présidente au niveau du Comité Central d'Entreprise (CCE).

Concernant les « fiches », la **direction** reconnaît que l'information a été insuffisante et demande aux élus d'attendre la réunion du 09 septembre 2015, prévue avec les organisations syndicales représentatives au niveau de l'entreprise.

La direction réaffirme qu'il n'y a pas de « fichage » des salariés mais une évaluation des potentiels en lien avec la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

POINTS A L'ORDRE DU JOUR :

- 1.Approbation des Procès verbaux des séances du 27 Mars, des 02, 07, 29 et 30 Avril, des 21 et 22 Mai, et des 9 et 12 Juin 2015
- 2.Eléments financiers au 31/03/2015 et au 30/06/2015
- 3.Effectif / Emploi au 31/03/2015
- 4.Information/ Consultation sur le projet de renouvellement de la régie Malakoff
- 5.Information/ Consultation sur le projet de déploiement du système de diffusion des habillages
- 6.Information/ Consultation sur le bilan du plan de formation 2014
- 7.Point sur la rédaction Thalassa
- 8.Présentation du kit attitude
- 9.Plan de charge d'activités de fabrication du Siège + Malakoff au 30/06/2015

1. APPROBATION DES PROCES VERBAUX

Des séances du 27 Mars, des 02, 07, 29 et 30 Avril, des 21 et 22 Mai, et des 9 et 12 Juin 2015.

Vote : 10 votes pour et 10 abstentions.

2. ELEMENTS FINANCIERS AU 31/03/15 ET AU 30/06/2015

(Information trimestrielle)



La discussion a tourné autour des charges de personnel et de la difficulté à prendre en compte la variable des congés à budgéter. Cette difficulté se traduit par un écart important entre le prévisionnel et le réalisé présenté entre mars et juin 2015. En revanche l'impact sera moindre en fin d'année puisque les congés auront été consommés en grande partie.

La question a été posée de savoir comment la direction pourrait répondre à la demande de Mme Ernotte-Cunci de passer d'une logique transverse à une logique verticale en terme de comptabilité analytique.

La **direction** répond clairement que ces outils n'existent pas et que la construction de comptes d'exploitation par chaîne est faisable dans le temps.

FO souligne que la commission économique ne s'est jamais réunie, que le problème tourne autour de la définition de la refacturation interne qui est aujourd'hui vécue comme un frein à l'activité.

La **direction** assure que la composition des commissions sera au prochain ordre du jour du CE.

Il sera proposé ultérieurement une présentation de ce qu'est la comptabilité analytique à France Télévisions dans le but d'une meilleure compréhension. Et aucun sujet ne sera tabou.

La **direction** précise que les départs liés au PDV sont budgétés à la date des départs des salariés.

En revanche, les impacts des mouvements de grève et du plan vigipirate ont été budgétés à hauteur de 2.8 millions d'euros.

3. EFFECTIF / EMPLOI AU 31/03/2015

Des débats ont eu lieu autour du forfait-jour qui est proposé ou imposé par la direction aux nouveaux entrants CDD ou CDI. La **direction** confirme le choix de l'entreprise, d'imposer le forfait-jour aux CDD et aux nouveaux entrants comme mode d'organisation privilégié. En ce qui concerne les CDI, la réversibilité est possible au bout de 2 ans.

Les Organisations Syndicales s'inscrivent en faux, réaffirmant que le forfait jour doit être au choix du salarié comme l'indique le Code du travail.

Enfin les emplois artistiques ne sont pas encore comptabilisés car la signature de l'avenant des métiers artistiques ne date que du 03 avril 2015.

4. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DES REGIES DE MALAKOFF

Ce projet constitue la 2ème phase de modernisation du centre de diffusion de Malakoff et il consiste à :

- renouveler une automation vieillissante,
- optimiser l'ergonomie des outils et des espaces,
- améliorer l'organisation de la diffusion de France Ô et des chaînes 1^{ère}.

Les missions, les activités ainsi que les équipes restent inchangées.

Les rattachements hiérarchiques ne sont pas modifiés.

Le centre de diffusion sera organisé autour de :

- deux régies. Chaque régie assurera la diffusion, l'acquisition et le contrôle des programmes diffusés. La cellule d'acquisition-détection, exploitée actuellement serait donc intégrée aux régies.
- un nodal sera exploité par 2 chargés d'exploitation au lieu d'1 personne aujourd'hui. Le nodal sera chargé de la gestion des échanges, du contrôle des liaisons, des contributions et de diffusion (les contributions étant par le passé intégrées aux régies)
- une régie secours, dont l'exploitation ne change pas, permettrait la reprise de diffusion éventuelle en cas de panne d'une régie principale.

Les questions des Organisations Syndicales ont tourné autour de cette régie de secours et de sa finalité ainsi que sur l'accroissement de la charge de travail de la maintenance. Celle-ci sera renforcée en termes de moyens humains pendant la durée des travaux.

5. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET DE DEPLOIEMENT DU SYSTÈME DE DIFFUSION DES HABILLAGES

Les éditions demandent de plus en plus d'illustrations, d'habillages, d'info-décors, d'infographies, afin d'enrichir et d'illustrer au mieux le contenu éditorial.

Le projet vise à remplacer les outils d'habillage actuels de France 2 et France 3 (Editions nationales) par un outil unique (ORAD).

Le déploiement prévoit une mise en production de la régie 1, en avril 2016, la régie 4, fin juin 2016, puis les régies 2 et 3, en septembre 2016.

Formation des personnels :

- Pour tous : sensibilisation et découverte du workflow (de la commande à la diffusion)
- Administrateur réseau et système, technicien de maintenance : approche et exploitation des outils 3Designer, Maestro, Page Editor, 3DPlay. Formation à la maintenance de la plate-forme graphique et au tracking.

Durée totale : 5 jours.

- Technicien vidéo et opérateur d'habillage : formation à l'exploitation avancée des outils ORAD, de 3Designer, Maestro / Page Editor, 3DPlay. **Durée totale : 8 jours.**

Suite : page suivante

(SUITE) —> **5. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET DE DEPLOIEMENT DU SYSTÈME DE DIFFUSION DES HABILLAGES**

FO souligne l'importance des populations concernées par la formation à ce nouvel outil et sur l'impact sur d'autres catégories de personnel qui seraient concernées au-delà du périmètre ciblé, notamment :

tous les collaborateurs et encadrants : équipe d'édition, personnels du PCInfo, scriptes, réalisateurs, opérateurs synthé, techniciens vidéo, maintenance, techniciens son, direction artistique, infographistes, monteurs truquistes (PPI), documentalistes (médiathèque, vidéothèque) **seraient concernés et devront être associés et informés sur la charte et la nomenclature définies** (exemple, template TDS).

6. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE BILAN DU PLAN DE FORMATION 2014 :

POINT REPORTÉ AU PROCHAIN CE

7. POINT SUR LA REDACTION THALASSA :

POINT REPORTÉ AU PROCHAIN CE

FO enverra des questions écrites concernant la rédaction de Thalassa.

La direction s'est engagée à répondre aux questions lors de la prochaine séance du CE des 24 et 25 septembre 2015. FO demande des informations précises sur la baisse de diffusion des émissions.

8. PRESENTATION DU KIT ATTITUDE 2014 :

POINT REPORTÉ AU PROCHAIN CE

9. PLAN DE CHARGE D'ACTIVITÉS DE FABRICATION DU SIÈGE + MALAKOFF AU 30/06/2015 :

POINT REPORTÉ AU PROCHAIN CE



Jean-Michel SEYBALD	Edith CAZANOVA
Thierry HAY	Marie-Pierre SAMITIER
Claire-Lise AGNIERAY	Odile COGNET-DECHEN
Olga ABLAVI	Isabelle GEY

**Le prochain CE se tiendra :
le jeudi 24 et le vendredi 25 septembre 2015**

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter vos élus CE
ou le bureau de Force Ouvrière



Bureau FO Siège - D-220
Syndicatfo.groupe@francetv.fr
01.56.22.43.76



Retrouvez nous sur le Web : www.fo-francetele.fr